



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E143273

VALABLE JUSQU'AU 15/11/2025

ÉDITÉ LE 19/09/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/01/2010

Forme juridique : SAS

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NARBONNE 518982202RCS

Siret : 518 982 202 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 61740L

Assurance Responsabilité Travaux :  
ALLIANZ IARD 57467232

Assurance Responsabilité Civile :  
ALLIANZ IARD M54182010

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Raison sociale : BOURREL SERVICES - LES ENERGIES RENOUVELABLES

8 AVENUE DE CARCASSONNE  
11200 HOMPS

Téléphone : 04 68 42 36 36

Fax : 04 68 42 30 00

Portable :

Site Internet : bourrel-energies.fr

E-mail : comptabilite@bourrel-energies.fr

Responsabilité légale :  
NADINE BOURREL (383 284 114) / BEVIA KARINE DIRECTRICE GENERALE

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 16/11/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 16/11/2023         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 16/11/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER  
61 RUE JACQUES FOURoux  
2E ETAGE  
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.